

Important : Comme il s'agit d'un enregistrement juridique permanent, veuillez écrire à l'encre bleue ou noire seulement. N'utilisez de correcteur liquide ni de ruban correcteur sur aucun des documents.

Renseignements sur l'adresse postale du demandeur

Nom de famille ou nom unique		Prénom	Autre(s) prénom(s)
Numéro de unité	Numéro de rue	Nom de rue	
Ville		Province/territoire/état	Pays
Numéro de téléphone de jour		Autre numéro de téléphone	

Remarque : Un adolescent de 16 ou de 17 ans peut faire une demande au moyen de ce formulaire ou suivre le processus de demande pour enfant en faisant remplir une Demande de changement de la désignation du sexe sur l'enregistrement de naissance d'un enfant par une personne ayant la garde légale de ce dernier. Tous les formulaires peuvent être téléchargés à partir de ServiceOntario.ca ou obtenus en composant le 1-800-461-2156 (à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord), 416-325-8305 (à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou 416-325-3408 ATS/téléscripteur (pour les malentendants).

Documents à soumettre

Il n'y a pas de frais pour changer la désignation du sexe sur un enregistrement de naissance. Des frais s'appliquent encore pour une demande de certificat de naissance mis à jour, de certificat de naissance où figurent les renseignements sur les parents ou de copie certifiée conforme d'un enregistrement de naissance.

Veuillez nous envoyer les documents suivants :

1. **La présente page** dûment remplie avec l'adresse postale et le numéro de téléphone de jour.
2. **La Déclaration solennelle** pour un changement de la désignation du sexe sur l'enregistrement de naissance d'un adulte dûment remplie par le demandeur, qui doit être né en Ontario et être âgé d'au moins 16 ans, et signée devant un commissaire aux affidavits (p. ex. un avocat, un notaire ou un député provincial). **Le demandeur peut changer la désignation du sexe à masculin, féminin ou X (X signifie que le demandeur ne s'identifie pas exclusivement en tant qu'homme ou femme).**
3. **Une lettre** (sur le papier à lettres à en-tête du praticien de la santé) signée par un médecin ou un psychologue (ou un associé en psychologie) autorisé à pratiquer au Canada, sur laquelle figure son numéro de permis d'exercice et déclarant qu'il
 - a) est membre en règle de l'organisme de réglementation approprié (p. ex. l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ou l'Ordre des psychologues de l'Ontario);
 - b) ont traité ou évalué le demandeur de changement de la désignation du sexe (identifié par son nom complet) (préciser le changement de la désignation du sexe);
 - c) confirment que l'identité sexuelle du demandeur n'est pas la même que celle qui apparaît sur l'enregistrement de naissance;
 - d) sont d'avis que le changement de la désignation du sexe sur l'enregistrement de naissance est approprié.
4. **Tous les certificats de naissance, tous les certificats de naissance où figurent les renseignements sur les parents et toutes les copies certifiées de l'enregistrement de naissance délivrés précédemment.**
5. **Une Demande de certificat de naissance** dûment remplie avec le paiement pour les demandes de certificat de naissance ou de copie certifiée conforme d'un enregistrement de naissance.

Autres attestations

Au lieu du document décrit à l'article 3 ci-dessus, l'un des documents suivants, qui sera évalué au cas par cas, peut être présenté :

- I. un document ou un certificat délivré par une administration où le demandeur était domicilié ou avait son lieu de résidence habituel qui, selon le registraire général de l'état civil, confirme que l'identité sexuelle du demandeur n'est pas la même que celle apparaissant sur l'enregistrement de naissance et que la démarche de changement de la désignation du sexe est appropriée;
- II. si le demandeur n'est pas domicilié au Canada ou n'y a pas son lieu de résidence habituel, toute preuve médicale pertinente qui, selon le registraire général de l'état civil, confirme que l'identité sexuelle du demandeur n'est pas la même que celle apparaissant sur l'enregistrement de naissance et que la démarche de changement de la désignation du sexe est appropriée;
- III. un certificat signé par un médecin praticien autorisé à pratiquer au Canada et conforme aux exigences actuelles des alinéas 36(2)a) ou b) de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*.

Renseignements pour les médecins et les psychologues

Le registraire général de l'état civil se fie à l'avis des praticiens de la santé selon leur expérience, leur expertise ainsi que leur relation avec le demandeur pour déterminer si sa démarche de changement de la désignation du sexe sur l'enregistrement de naissance est appropriée. Pour plus de renseignements, les praticiens de la santé peuvent consulter le site du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) au www.camh.net et se reporter aux lignes directrices des Standards de soins de l'Association mondiale des professionnels pour la santé transgenre (WPATH) au www.wpath.org.

Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire ainsi que dans d'autres documents sont recueillis aux termes de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, L.R.O. 1990, chap. V.4., modifiée, et peuvent servir à faire des ajouts, des corrections ou d'autres modifications aux enregistrements, à fournir des copies certifiées, des extraits, des certificats, des avis de recherche et des photocopies, ainsi qu'à des fins statistiques, médicales, de recherche, de sécurité et d'application de la loi, d'adoption et de divulgation de renseignements sur l'adoption. Le Bureau du registraire général peut effectuer des vérifications auprès de praticiens de la santé ou d'autorités compétentes concernant les renseignements qui figurent sur les documents à l'appui de la présente demande. Toute déclaration fausse faite intentionnellement sur la présente formule ou sur tout autre document fourni avec cette demande constitue une infraction. Pour toutes questions concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec la registraire générale adjointe au Bureau du registraire général à l'adresse suivante : Bureau du registraire général, CP 3000, 189, chemin Red River, Thunder Bay ON P7B 5W0. Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/télécopieur (pour les malentendants) 416-325-3408.